

Commission administrative paritaire nationale des Directeurs d'hôpital du 14 septembre 2017 :

Les directeurs constants dans l'action et dans leurs attentes

En cette CAPN du 14 septembre 2017, le SMPS a souhaité témoigner sa compassion à l'adresse des populations de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, et son soutien à tous les hospitaliers de ces deux îles mais aussi nos collègues du CHU de Pointe à Pitre, du CH de Basse-Terre et de toutes les structures de soins guadeloupéennes et martiniquaises qui assurent la prise en charge de ces populations.

Les professionnels de santé œuvrent sans discontinuer pour tous leurs concitoyens depuis les premières minutes et malgré leurs propres blessures ou tourments personnels. Il faut leur rendre un hommage appuyé, comme cela a été fait par le Président de la République et la ministre de la Santé, pour ce qu'ils ont fait, et feront encore pendant de longs mois malheureusement pour faire face à cette situation d'extrême destruction après le passage de l'ouragan Irma.

Il faut aussi rendre hommage à l'action de toutes les structures publiques, et notamment la réserve sanitaire, qui démontrent la grande capacité de réponse du service public.

Le SMPS a par ailleurs souhaité revenir sur les sujets nombreux de préoccupation des directeurs d'hôpital, qui vivent cette rentrée avec des sentiments très mitigés. La poursuite de la mise en œuvre des GHT est un de leurs principaux sujets... de questionnement, ou d'enthousiasme, selon ce dont il est question.

Si l'on traite de la mise en œuvre des PMP qui doivent avoir l'objectif d'une structuration efficace de l'offre de soins, on peut voir de nombreuses équipes mobilisées, notamment lorsqu'il s'agit de couvrir des déserts médicaux. Mais encore faut-il avoir les outils nécessaires à la mise en œuvre. Les débats crispés autour du partage ou pas de la couverture budgétaire des primes d'exercice territorial en sont l'exemple. Quant à la mutualisation des fonctions support, là aussi le sentiment des directeurs est mitigé. La complexité du dispositif juridique sur les achats va donner ses pleins effets négatifs dans la montée en charge en cette fin d'année. Une rapide évaluation des plans d'actions pour les achats territoriaux est nécessaire.

Le SMPS a bien entendu le souhait de la Ministre de ne plus occuper le champ réglementaire et de passer au temps de l'évaluation. C'est le sens de son soutien à la réforme : place à l'initiative de terrain et pragmatisme. Le SMPS sera très actif dans cette démarche.

Les directeurs s'inquiètent en outre que les démarches de coopération soient obérées par les effets probables de ce que l'on nous annonce comme un plan ONDAM de deuxième génération. Que ce soit pour les balbutiements de la réforme du financement du SSR, les outils à trouver pour encourager le recours à la télémédecine ou tout simplement le maintien d'un financement à un niveau qui intègre surcoût liés à l'innovation et soutien aux professionnels, les attentes et les doutes sont nombreux en l'absence de signes évidents à quelques jours de la discussion sur le PLFSS. A cela s'ajoute l'extrême difficulté du secteur médico-social dans le choc induit par la nouvelle tarification des EHPAD.

Sur le plan statutaire enfin, les préoccupations sont aussi à juste titre considérables. Tous les travaux sur l'accompagnement statutaire à la mise en œuvre des GHT sont suspendus et les textes pourtant déjà votés en CSFPH doivent faire l'objet de nouveaux arbitrages. Ce n'est ni compréhensible, ni acceptable.

Dans ces conditions d'incertitudes et de contraintes, les directeurs et leurs équipes doivent pouvoir incarner le sens de l'action dont ils sont les porteurs. Mais aujourd'hui leur incompréhension est en train de prendre le pas sur leur enthousiasme. Le SMPS compte sur la qualité d'écoute montrée par la DGOS pour relayer très amplement ces messages et cette demande de reconnaissance.